Message de Sa Majesté le Roi du Maroc au président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Cheikh Niang, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous avons une nouvelle fois le plaisir d'adresser Nos sincères remerciements au président de l'honorable Comité et à ses respectables membres. Nous les assurons de Notre considération pour les efforts sérieux qu'ils déploient, dans le cadre de leurs attributions afin que triomphent la Cause palestinienne et les droits inaliénables du peuple de la Palestine.

Nous avons affirmé, à plusieurs occasions, Notre position constante quant à la justesse de la Cause palestinienne qui demeure au cœur du conflit au Moyen-Orient.

En effet, la volonté d'assurer la stabilité, la prospérité et le bien-être dans la région est étroitement liée à la quête d'une solution juste et durable à cette Cause juste, conformément à la solution à deux États sur la base des frontières du 4 juin 1967 et dans le cadre des résolutions de la légalité internationale.

C'est également l'occasion pour Nous de réaffirmer Notre entière solidarité avec le peuple palestinien et Notre total soutien à son droit légitime : l'instauration d'un État indépendant et viable coexistant dans la sécurité et la paix avec Israël.

A cet égard, Nous soulignons que la position ferme du Maroc n'a jamais été dictée par les circonstances et encore moins par une conjoncture particulière.

Elle ne s'inscrit non plus dans le cadre de débats ou de surenchères politiques stériles.

Sa position est fondée sur une conviction et une foi inébranlables que partagent unanimement les Marocains et elle est soutenue par un effort diplomatique constant et constructif ainsi que par un travail de terrain en faveur de la Cause palestinienne juste et de la Ville sainte d'Al-Qods.

A ce propos, dans la lettre que Nous avons adressée à Notre frère, Son Excellence, Monsieur Mahmoud Abbas, Président de l'Etat de Palestine, le 18 décembre 2020, Nous avons réitéré la ferme position du Maroc en faveur de la Cause palestinienne, sur la base de la solution à deux États convenue au niveau international et Nous avons rappelé Notre attachement à des négociations entre les protagonistes, comme seul moyen de parvenir à une solution définitive, durable et globale.

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières années, pour continuer à assumer ses responsabilités envers la Cause palestinienne et les droits du peuple palestinien, le Comité a opéré un bond qualitatif dans son action, à travers les programmes annuels qu'il a élaborés.

Le Royaume du Maroc a d'ailleurs eu l'honneur d'abriter l'un d'eux en rapport avec Al-Qods.

Toutefois, cette année, la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien revêt une importance d'autant plus particulière qu'elle intervient dans un contexte régional et international extrêmement délicat et complexe.

De fait, sept années se sont écoulées depuis l'arrêt des négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, sept années au cours desquelles s'est évaporée leur confiance mutuelle, alors qu'elle aurait pu être mise à profit pour parvenir à la solution tant attendue par la communauté internationale.

Dans ce contexte, l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient fait peser une lourde responsabilité sur la communauté internationale et, en particulier, sur les pays influents, ceux qui jouent un rôle déterminant dans la gestion du conflit et dans le règlement des problèmes qui, en se multipliant et s'imbriquant, empêchent toute percée dans le processus politique.

Les affrontements déplorables survenus dans la région en mai dernier et qui ont fait plusieurs victimes innocentes de part et d'autre ont été l'une des principales entraves au processus de règlement politique du conflit.

Par conséquent, Nous réitérons l'appel pour que soient lancés des efforts diplomatiques intensifs et efficaces, afin de relancer les négociations entre les deux parties dans la perspective de trouver une issue favorable à la question palestinienne dans le cadre de la solution à deux États et, in fine de construire un avenir prometteur pour les générations palestinienne et israélienne.

En attendant de réunir les conditions favorables à cette fin, la confiance mutuelle doit être restaurée.

Cependant, même guidé par les intentions les plus pures, tout effort déployé dans ce sens ne saurait aboutir si continuent à être prises des mesures unilatérales, anéantissant toute chance de paix et alimentant la violence et la haine.

Pour sa part, en mettant à profit sa position et ses relations privilégiées avec toutes les parties et les puissances internationales agissantes, le Maroc poursuivra ses efforts afin de réunir les conditions propices à un retour des parties à la table des négociations, unique voie pour que soit mis un terme à ce conflit et que s'instaurent la sécurité et la stabilité dans la région du Moyen-Orient.

Mesdames et Messieurs,

Nous exhortons la communauté internationale à apporter son aide pour que les deux parties rétablissent une confiance réciproque et qu'elles s'abstiennent de tout agissement susceptible d'entraver le processus de paix.

De même, Nous appelons à préserver l'identité arabe et islamique d'Al-Qods, ainsi que son statut juridique, historique et démographique, la ville Sainte restant ouverte par ailleurs aux adeptes des religions monothéistes, vivant dans la fraternité, l'entente et la paix.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods issu de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Nous avons, personnellement, œuvré constamment et déployé tous les moyens possibles pour préserver le statut particulier et singulier de cette ville sainte : carrefour des trois religions monothéistes, patrimoine commun de l'humanité et haut-lieu de coexistence et de brassage, comme

indiqué dans l'Appel d'Al-Qods, que Nous avons signé avec Sa Sainteté le Pape François lors de sa visite au Royaume du Maroc, le 30 mars 2019.

Mesdames et Messieurs,

Nous constatons avec regret qu'après des années de division, le processus de réconciliation inter-palestinienne piétine toujours, ce qui ne sert en rien la Cause palestinienne juste.

Aussi, Nous renouvelons Notre appel aux frères palestiniens de tous bords pour mettre de côté leurs différends et accélérer la réconciliation, en faveur du noble projet national palestinien.

Nous assurons également l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre frère, le Président Mahmoud Abbas, de Notre soutien plein et entier aux efforts qu'il déploie pour concrétiser les aspirations du peuple palestinien frère à la liberté et à l'indépendance, à l'unité et à la prospérité.

Pour conclure, Nous saluons les efforts sincères de votre honorable Comité et Nous réaffirmons Notre appui indéfectible à la noble entreprise dans laquelle il est engagé pour défendre les droits légitimes du peuple palestinien.

Ainsi, il pourra contribuer aux efforts internationaux visant à instaurer la paix et la stabilité, et à assurer la coexistence et la prospérité pour tous les peuples de la région.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh".